

ON PEUT
S'OFFRIR
LE MEILLEUR

ardan.hautsdefrance.cci.fr

SANS
PAYER
LE PRIX
FORT

ARDAN

Action Régionale
pour le Développement
D'Activités Nouvelles

une aide portée par :

 CCI HAUTS-DE-FRANCE

soutenue et financée par :

 Région
Hauts-de-France



«Ardan permet de rechercher un profil et de le tester pendant 6 mois à un coût intéressant. Et ça permet au candidat de voir si l'entreprise correspond bien à ce qu'il recherche».

Jean-Claude Taront, Président, Eurobaut (Denain)

«La formation Ardan m'a apporté tout un panel de compétences marketing et commerciales grâce auxquelles j'ai pu développer mes missions».

François Tavernier, chargé d'affaires, Enerbioflex (Boves)

«Dans le cadre de notre expansion à l'international, Ardan nous a permis d'acquérir des compétences techniques indispensables».

Geoffrey Broninx, dirigeant, ATH Medical (Valenciennes)

«Ardan, c'est une excellente opportunité, aussi bien pour le candidat à l'emploi que pour l'employeur».

Gaëtan Lippens, responsable marketing & export, Petit'Grandeur (Grenay)

«Le dispositif Ardan nous a permis de piloter la réorganisation du service noyautage avec une personne motivée qui a pu compléter sa formation, et que nous avons embauchée en CDI».

Catherine Zeimett, PDG, Société Industrielle des Fontes (Saint-Quentin)

«Ardan, c'est un accélérateur de croissance à coûts réduits !»

Frédéric Desrousseaux, gérant, Hôtel de la Plage (Wissant)



TEMOIGNAGES

D'autres témoignages
en vidéo >>

<https://ardan.hautsdefrance.cci.fr/Temoignages>



ARDAN

votre allié

BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE AIDE FINANCIÈRE AU RECRUTEMENT...



Vous êtes dirigeant(e) d'une entreprise

d'une association
ou peut-être envisagez-vous une
transmission/reprise d'entreprise ?

Développez une nouvelle activité dans
votre entreprise en embauchant
pendant 6 mois un stagiaire, avec 66%
de charges salariales en moins !

Vous êtes demandeur d'emploi ?

Vous souhaitez intégrer une entreprise
en pleine croissance et vous êtes inté-
ressé(e) par la conduite de projet ?

Découvrez la mission idéale pour acqué-
rir de nouvelles compétences, et profi-
tez d'une formation approfondie avec
65% de chances d'embauche en CDI
après la mission !

VOUS ÊTES
DIRIGEANT (E)
D'UNE ENTREPRISE
D'UNE ASSOCIATION
OU PEUT-ÊTRE ENVISAGEZ-VOUS
UNE TRANSMISSION/
REPRISE D'ENTREPRISE ?



**Découvrez l'aide idéale
pour dynamiser
votre croissance d'entreprise,
tout en minimisant
vos coûts !**

AVANTAGES & CONDITIONS

DIRIGEANT (E)



DANS QUEL CONTEXTE AVOIR RECOURS À L'AIDE ARDAN ?

- Pour développer une nouvelle activité : se lancer sur un marché, innovation R&D, exporter...
- Pour structurer une nouvelle fonction : création d'une direction commerciale, industrielle, export, RH... ; intégrer un Responsable QHSE, Chef de projet développement web...
- Pour organiser un projet de transmission/ reprise.

L'AIDE ARDAN, QUELS AVANTAGES ?

- **Bénéficiez d'aides financières attractives**
66% des charges salariales financés par ARDAN
Participation de l'entreprise : 50 % du salaire brut du pilote de projet (soit participation plancher 1 100 €/mois).
- **Profitez des compétences d'un cadre en transition professionnelle**
Augmentez l'efficacité de votre projet grâce à la formation-action dont le pilote de projet bénéficie avec le CNAM.

- **Tirez profit d'un accompagnement stratégique et sécurisez votre projet**
Saisissez l'opportunité de dynamiser, à nos côtés, votre croissance à moindres coûts en allégeant la phase d'investissement d'un nouveau projet.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Avoir son siège social ou un établissement dans les Hauts-de-France et au moins 1 an d'activité
- Compter moins de 250 salariés
- Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales
- Avoir une situation économique et financière saine
- Ne pas avoir obtenu plus de 300 k€ d'aides sur les 3 derniers exercices fiscaux glissants

Cette aide est également ouverte aux associations ayant une activité économique effective dont les ressources de subventions publiques sont inférieures ou égales à 30 %.

Démarche

01. **Créez votre compte en ligne** sur ardan.hautsdefrance.cci.fr
02. Une fois connecté(e) **choisissez votre expert projet et saisissez votre demande**
03. **Soumettez votre demande** au service ARDAN
04. **Votre dossier est présenté** au comité d'engagement
05. Si la demande est validée, **la mission ARDAN peut commencer**

Financement

Exemple d'une base de rémunération de 36 000 € bruts/an soit 3 000 € bruts/mois.

PARTICIPATION
DE L'ENTREPRISE



50%
du brut

1 500 €/mois

RÉMUNÉRATION
DU PILOTE DE PROJET



70%
du brut

2 100 €/mois

constitués de :
- Indemnisation France Travail
- Indemnité ARDAN (maxi 800 €)

Ce programme est soutenu et financé par la Région Hauts-de-France

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ
(RE)TROUVER UNE MISSION
DANS LAQUELLE METTRE A
PROFIT VOTRE TALENT ?



Découvrez la mission idéale
pour acquérir de nouvelles compétences
pendant 6 mois et bénéficiez
d'un accompagnement pour vous donner
toutes les chances de réussir cette nouvelle mission !

AVANTAGES & CONDITIONS

DEMANDEUR D'EMPLOI



POURQUOI CHOISIR ARDAN ?

En recherche active d'un emploi ?
Vous portez un réel intérêt à la conduite de projet en entreprise ?
Vous êtes inscrit(e) auprès de France Travail ?

Votre profil correspond ?
Alors, une mission ARDAN vous attend !

L'AIDE ARDAN, QUELS AVANTAGES ?

- **Une rémunération minimum de 1 540 € nets**, constituée de votre indemnisation France Travail, complétée si nécessaire par une indemnisation complémentaire ARDAN (jusqu'à 800 € nets max).
- **Une formation complète au management de projet assurée par le CNAM**, avec validation du Titre «Entrepreneur de Petite Entreprise» (RNCP 39745 Niveau 5).

Pour vous soutenir davantage dans votre développement professionnel, chaque pilote de projet bénéficie d'un «chéquier formation individualisé» d'une valeur de 1 000 € TTC.

- **Un accompagnement sur-mesure pendant les 6 mois aux côtés d'un expert-projet** présent tout au long de votre aventure pour vous et l'entreprise.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Rendez-vous sur notre site ardan.hautsdefrance.cci.fr et n'attendez plus pour postuler à nos offres de mission !

Rémunération

Exemple d'une base de rémunération de 36 000 € bruts/an soit 3 000 € bruts/mois.

RÉMUNÉRATION DU PILOTE DE PROJET



70%
du brut
2 100 €/mois

constitués de :
- Indemnisation France Travail
- Indemnité ARDAN (maxi 800 €)

Ce programme est soutenu et financé par la Région Hauts-de-France

Formation

Le programme ARDAN vous permet de bénéficier d'une formation (intégralement financée) à l'issue de laquelle vous saurez conduire un projet et/ou assurer une fonction structurante dans l'entreprise.

Découvrez le programme détaillé de la formation «Entrepreneur de petite entreprise» - RNCP 39745



Taux de satisfaction

96 41%



Taux de réussite

98%



Taux d'embauche

57%

ARDAN

Action Régionale
pour le Développement
D'Activités Nouvelles

ardan@hautsdefrance.cci.fr

03 20 63 79 04

<https://ardan.hautsdefrance.cci.fr>

